

PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISO-EMIRATIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

En application de la 3^{ème} résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 mai 2021, TUNISO- EMIRATIE SICAV informe ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2020 :

un dividende de 6,883 dinars par action

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **vendredi 28 mai 2021** au choix de l'actionnaire :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions TUNISO- EMIRATIE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 mai 2021 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au **jeudi 27 mai 2021** pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.